

Compte-rendu de la réunion thématique sur la qualité de la Seine

Le débat public est entré, jeudi 8 novembre, dans sa deuxième phase consacrée à “comprendre et explorer les possibles”. Cette réunion thématique, tenue au Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables (MEDAD), avenue de Ségur à Paris, a eu pour thème “la qualité de la Seine”. Les intervenants ont évoqué globalement cette question sans se focaliser sur la seule station de Seine aval.

Une soixantaine de participants ont échangé pendant plus de 3 h 45. Les supports des présentations orales sont consultables sur le site. Nous présentons ici les principaux arguments qui ont particulièrement retenu l'attention de la CPDP. Vous êtes invités à compléter et enrichir ce document de travail.

Comment traiter les polluants émergents ?

La discussion sur la qualité de la Seine a porté sur l'application de la DERU et la DCE mais aussi sur les polluants émergents.

Un intervenant a d'abord constaté la meilleure capacité d'analyse et de détection des polluants, même à de faibles doses. Il a par ailleurs indiqué que, à faibles doses, certains de ces polluants auraient des effets potentiels sur l'homme. Un représentant de l'estuaire a souhaité que la réflexion soit élargie aux virus.

Pour plusieurs intervenants, ces polluants représentent un nouveau défi parce que les stations actuelles sont conçues pour les traiter et que, quand bien même elles le seraient, 50% des polluants émergents se retrouvent dans le milieu sans passer par les stations de traitement.

Il n'y aurait pas de « solution idéale » mais une combinaison d'actions : abandonner certaines molécules -un intervenant a fait remarquer que certaines substances polluantes ne sont plus en circulation- les traiter à la source - un intervenant a suggéré que des filtrations sur membrane soient mises en place directement chez les industriels- et trouver des solutions techniques pour les stations d'épuration.

Enfin, un intervenant a indiqué que ces nouveaux polluants étaient éliminés dans les stations ou transformés et intégrés dans les boues. Il a demandé que l'on s'interroge sur l'effet de ces polluants dans les boues et il a suggéré que l'on étudie leur incinération.

Se baigner dans la Seine comme dans la Marne, est-ce un objectif ?

Un intervenant a souligné que l'objectif de rendre la « Marne baignable » répondait à une attente des populations et permettait de rendre « sexy » les directives européennes, notamment DERU et DCE. Il a insisté sur le bénéfice d'un tel objectif : cela incite l'ensemble des acteurs à travailler à réaliser un même objectif qui parle au grand public.

Concernant l'extension de cet objectif à la Seine, un intervenant a souligné que ce fleuve n'est pas « baignable » en amont de Paris, même à long terme. Il a été dit que dans certains cas, pour atteindre une qualité baignade, il faudrait « stériliser la nature ».

Sensibiliser, informer, contraindre : comment associer les acteurs concernés ?

Améliorer la qualité de la Seine demande d'impliquer de nombreux acteurs : les habitants, les collectivités, les entreprises et les artisans.

Plusieurs axes de travail ont été évoqués : l'information-sensibilisation, la réglementation.

Il faudrait d'abord supprimer du langage commun la notion de « tout à l'égout ».

Un intervenant insiste pour dire que tous les acteurs sont concernés, mais qu'il ne peut y avoir de prises de responsabilité sans connaissance. Cette sensibilisation est un travail de longue haleine qui peut produire des effets positifs : la suppression de l'usage de certains polluants, l'acceptation de l'autosurveillance.

Cette sensibilisation pourrait se développer au nom de deux principes : un principe éthique de responsabilité qui veut que chacun traite ses eaux usées et un principe de subsidiarité qui veut que l'on ne traite à un échelon centralisé que les pollutions qui ne peuvent se traiter à l'échelon local.

Un intervenant a observé que plus on éloigne le traitement et moins le pollueur se sent concerné. Ainsi, dans le système centralisé francilien, il y a des pollutions dont on n'arrive pas à définir la source.

La question éthique a également été évoquée pour expliquer l'engagement de la Région Ile-de-France qui a une responsabilité envers les territoires situés en aval et envers la Mer du Nord.

La question de la déconcentration de l'assainissement francilien a été évoquée à plusieurs reprises lors du débat. Des acteurs ont en effet souhaité traiter de la possibilité de construire d'autres stations d'épuration en Ile-de-France. Un intervenant a donc présenté une simulation de l'impact sur la qualité de l'eau qu'aurait la construction de stations d'épuration sur la rivière Orge. Il apparaît que le traitement de ces dernières devrait être d'un niveau comparable à ce qui est prévu à Seine aval après refonte.

Outre l'incitation, plusieurs intervenants insistent sur la nécessité d'appliquer les réglementations existantes. Pour d'autres, il convient préalablement de nettoyer les textes car il est difficile de faire appliquer une réglementation très compliquée et parfois très ancienne.

La gouvernance : trouver un moteur ?

La question de la gouvernance a été évoquée lors de cette réunion thématique.

Un intervenant a suggéré d'amplifier et de prolonger la dynamique ouverte par le débat public et a appelé à instituer des « Grenelle de l'eau » par bassins versants.

Un autre intervenant a souligné que les projets avancent si le public s'y investit et si les acteurs se rassemblent sur des objectifs partagés. Pour que la dynamique s'installe, il faut un moteur. Pour la Marne, ce moteur : c'est le Conseil général. Pour la Seine et la zone centrale de l'Île-de-France : ce moteur est difficile à trouver.

Par ailleurs, la représentante du Conseil Régional a précisé que son institution ne peut démontrer qu'il est possible d'aller en deçà de 1,5 million de m³ / jour. Mais elle a confirmé l'attention que porte son institution aux expressions du débat public.